

LES ASSISES de la LITTÉRATURE JEUNESSE



NOUVEAUX ENJEUX, NOUVELLES RÉPONSES

Création, édition, médiation : quelle résonance à la *cancel culture* en France ?

Comment les questions d'appropriation culturelle et de *cancel culture* qui ont émergé aux États-Unis résonnent-elles en France aujourd'hui ? Comment les créateurs, les éditeurs, les médiateurs et les lecteurs se positionnent-ils par rapport à ces sujets ? Dans le même temps, quel impact sur la circulation des œuvres à l'étranger ?

Laura Nsafou Autrice

Cécile Térouanne Directrice du Département Hachette Romans/Livre de Poche Jeunesse

Malik Diallo Président de l'Association des directrices et directeurs des bibliothèques municipales et groupements intercommunaux des villes de France (ADBGV), directeur des bibliothèques de Rennes

MODÉRATION **Marine Planche** CNLJ



Marine Planche, Laura Nsafou et Cécile Téroanne.

Marine Planche observe qu'après avoir investi le champ politique, la *cancel culture* occupe désormais aussi le champ artistique. La littérature est concernée au premier chef, car le langage joue un rôle central dans la *cancel culture* où il prend une dimension performative. Plusieurs questions se posent alors, concernant la littérature jeunesse. Doit-elle être exemplaire et revêtir une dimension morale au prétexte qu'elle s'adresse à des enfants? La *cancel culture* représente-t-elle un danger pour elle, et si oui lequel?

Comment traiter les livres qui dérangent ?

Pour ouvrir la réflexion, **Marine Planche** propose trois images d'autodafé. La première est une caricature de 1795, sur laquelle des étudiants présentés tels des ânes brûlent des ouvrages de Voltaire et Rousseau et dansent autour du bûcher. Elle s'intitule *Le Phénix renaissant de ses cendres*. La deuxième montre des objets et des livres représentant la magie (*Harry Potter*, *Twilight*) brûlés à l'initiative d'un collectif de prêtres en 2019 en Pologne. La dernière illustre l'autodafé d'une trentaine de livres dans une école catholique canadienne en 2021. Au total, 5 000 livres ont été retirés des bibliothèques car jugés désuets et inappropriés. Cette action était présentée comme poursuivant un but éducatif : brûler des ouvrages racistes et stéréotypés dans l'espoir de faire naître un pays inclusif.

Dans tous les cas, la destruction de livres par le feu est choquante en soi. Marine Planche s'interroge : peut-on mettre ces trois événements sur le même plan ?

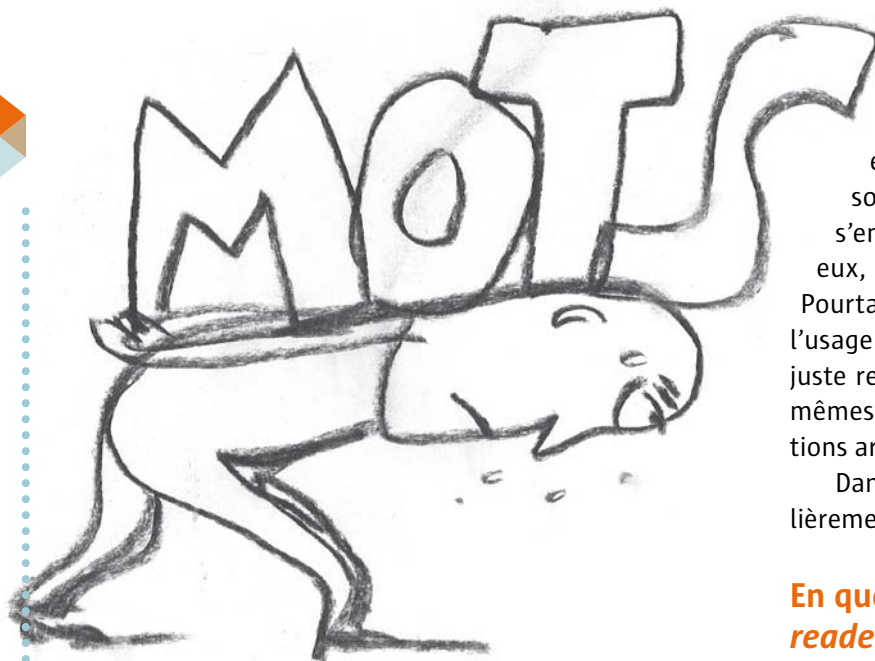
Faut-il vraiment détruire, censurer et retirer aux plus jeunes les livres qui nous dérangent ? Ces actes ont-ils une dimension révolutionnaire ? Leur violence a-t-elle pour objectif de bousculer la société et ses hiérarchies, ou s'agit-il d'une nouvelle censure donc d'une atteinte à la liberté ?

Devant ces autodafés, quel rôle pour le bibliothécaire : pompier, archiviste ou médiateur ? Faut-il retirer définitivement certains ouvrages des bibliothèques et des librairies ?

Bibliothécaire, **Malik Diallo** se considère avant tout comme un médiateur entre les livres et les lecteurs, d'autant qu'il existe une tension intrinsèque au caractère public des bibliothèques : d'une part, les usagers doivent s'appropriier ces lieux ; d'autre part, il faut éviter qu'une seule catégorie y impose sa vision. L'auteur Denis Merklen voit d'ailleurs dans les incendies de bibliothèques un malentendu entre la neutralité souhaitée du service public et sa réception par certaines personnes qui mettent en avant une dimension politique ou partisane. En l'occurrence, un bibliothécaire peut être militant, mais il doit continuer à accueillir tout le monde – même s'il est impossible d'être parfaitement neutre.

Dans une bibliothèque, deux collections coexistent : la collection disponible qui recouvre un spectre très large, et la collection mise en avant, éditorialisée, qui reflète le parti pris des bibliothécaires et/ou des usagers s'ils ont été consultés en vue d'effectuer cette sélection.

.....
« Un bibliothécaire peut être militant, mais il doit continuer à accueillir tout le monde. »



À Rennes, par exemple, après l'assassinat de Samuel Paty, plusieurs bibliothécaires ont proposé une sélection d'ouvrages autour de la liberté de la presse, des caricatures et de la censure. Certains usagers se sont interrogés sur la raison d'être de cette sélection, quand d'autres sont même allés jusqu'à demander son retrait. Cela illustre bien le malentendu possible entre les attentes des usagers et l'engagement des bibliothèques sur les questions de société, qui peut être perçu comme une atteinte à la neutralité.

D'où l'importance, pour les bibliothèques, de définir en amont leur politique documentaire, mais aussi de s'appuyer sur la réglementation.

Revenant sur le retrait des livres jeunesse non représentatifs de la société actuelle, l'autrice **Laura Nsafou** observe qu'enfant puis adolescente, il lui a fallu du temps pour trouver des livres qui s'approchaient ne serait-ce que légèrement de sa réalité de petite fille noire, et que cela a forgé son expérience de lectrice. À cet égard, parler des livres absents, c'est aussi parler de ceux qui n'ont pas la possibilité de les produire. Aujourd'hui encore, la littérature jeunesse ne saurait être qualifiée d'universaliste. Et pour cause, elle ne prend pas en compte le vécu de tous les enfants. Ces jeunes lecteurs sont en construction. Ils recherchent dans les livres une forme de validation, un miroir d'eux-mêmes. Mais force est de constater qu'ils ne les y trouvent pas toujours. Le mouvement né aux États-Unis est une réaction aux propos discriminatoires que les milieux militants ont refusé de laisser exister dans leurs espaces. Le terme *can-*

cel culture a pris une ampleur si considérable en France que les milieux institutionnels s'en sont emparés. Mais ils l'ont aussi détourné, et s'en servent désormais pour déplorer que selon eux, aujourd'hui, «on ne peut plus rien dire». Pourtant, au sens où l'entendent les militants, l'usage de la *cancel culture* en France émane d'une juste revendication : que tous soient traités avec les mêmes égards, dans la rue comme dans les productions artistiques.

Dans ce contexte, Laura Nsafou intervient régulièrement comme *sensitivity reader*.

En quoi consiste le rôle d'un *sensitivity reader* ?

La mission d'un *sensitivity reader* consiste à se prononcer sur la vraisemblance d'un texte et à prodiguer des conseils aux auteurs – qui sont ensuite libres de les suivre ou non. Il ne s'agit en aucun cas de censurer.

Toutefois, consultant des *sensitivity readers* dans le cadre de son activité d'éditrice, **Cécile Térouanne** observe que certains d'entre eux tendent à devenir des censeurs, y compris malgré eux. Ainsi, certains auteurs anglo-saxons ne publient pas les textes qui n'ont pas reçu cet aval des *sensitivity readers*, car ils savent d'avance qu'ils susciteront une mauvaise presse. Une maison comme Hachette Jeunesse ne fait appel à un lecteur extérieur qu'à la demande de l'auteur, lorsque celui-ci s'interroge sur la vraisemblance de son récit en cours d'écriture. La démarche est tout à fait intéressante et légitime. En tout état de cause, la littérature doit rester de la littérature, en permettant de prendre de la hauteur sur les sujets abordés.

Pour **Laura Nsafou**, la littérature est avant tout un *continuum* : elle s'inscrit dans une histoire et dans une société. C'est la raison pour laquelle il n'est pas anormal que le discours dominant imprègne les propos des auteurs. Mais lorsque ce discours s'avère discriminant et stéréotypé, il est intéressant de faire

.....
«Parler des livres absents, c'est aussi parler de ceux qui n'ont pas la possibilité de les produire.»

appel à des *sensitivity readers* qui sauront détecter si l'auteur reproduit des clichés, même de manière non intentionnelle. De fait, chaque *sensitivity reader* a sa propre sensibilité et son propre vécu, qui peuvent venir enrichir ou corriger ceux de l'auteur. Il importe de savoir admettre qu'on ne peut pas savoir certaines choses, même en ayant effectué des recherches sur tel ou tel sujet.

Certains livres devraient-ils être retirés définitivement des bibliothèques et des librairies ?

Loin de prôner la destruction de livres, **Laura Nsafou** note que l'on peut reconnaître que certains d'entre eux sont racistes, comme *Tintin au Congo*. Il ne s'agit pas de les interdire, mais de comprendre qu'ils peuvent heurter les personnes directement concernées. Là encore, l'accompagnement et le conseil sont primordiaux.

S'agissant de la fiction, donc du domaine de l'imaginaire, **Cécile Téroanne** considère que les auteurs ne doivent pas nécessairement avoir vécu leur sujet de l'intérieur pour écrire des textes justes. Elle cite en exemple Pierre Bottero, dont l'œuvre *Zouck* est l'un des meilleurs textes jeunesse sur l'anorexie. C'est bien le propre de la littérature.

Par ailleurs, une recontextualisation des œuvres dans la vie et l'époque de leurs auteurs est indispensable pour éviter les malentendus. Dans *Astérix et les Indiens*, par exemple, brûlé lors de l'autodafé canadien, Uderzo et Goscinny recourent au même procédé que dans tous leurs albums : le droit de se moquer de tout le monde, et d'abord d'eux-mêmes.

Finalement, plutôt que de détruire des livres, **Cécile Téroanne** estime qu'il faudrait réfléchir à ceux qui n'ont pas été écrits. Selon elle, la littérature n'a pas pour fonction de réparer les maux de la société. De fait, il est plus souhaitable d'annuler des silences que de détruire des paroles existantes. D'autant que l'époque ouvre les discours et offre aux personnes jusque-là silencieuses la possibilité d'exposer leur

« Plutôt que de détruire des livres, il faudrait réfléchir à ceux qui n'ont pas été écrits. Il est plus souhaitable d'annuler des silences que de détruire des paroles existantes. »

.....

point de vue. Cela ne va pas sans susciter des frictions, mais cela libère les expressions.

Reprenant l'exemple de *Tintin au Congo*, **Malik Diallo** constate qu'une bibliothèque regorge nécessairement de livres choquants aux yeux de certains usagers. Pour autant, supprimer les œuvres complexes et polémiques n'est pas la marche à suivre : mieux vaut amener les œuvres auprès du public en expliquant le contexte de leur création et, plus généralement, en rappelant que la fiction diffère de la presse d'information en ce qu'elle ne cherche pas à envoyer un message au monde. Qui plus est, certains éléments jugés choquants peuvent s'avérer bénéfiques car ils peuvent

aider les lecteurs à se construire. En l'occurrence, les bibliothécaires sont là pour aider à faire la part des choses. Dans cette optique, peut-être conviendrait-il de les former à mieux accueillir le débat au sein de leurs structures.

Cécile Téroanne souligne à son tour le rôle des éditeurs dans cet accompagnement des publics. Dans le cas de la parution récente de l'ouvrage *Historiciser le mal : une édition critique de Mein Kampf*, par exemple, le travail de l'éditeur a été essentiel. Et cette démarche est à coup sûr bien plus importante et intéressante que de brûler *Mein Kampf*.

Laura Nsafou observe que tous les métiers du livre ont la responsabilité de proposer une vision juste du sujet qu'ils traitent afin de mieux le faire connaître, au lieu de véhiculer des clichés.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Il est reproché aux personnes woke de réagir seulement avec leurs émotions. Pourtant, l'expérience montre que ce sont souvent les personnes blanches, tenantes de la culture dominante, qui ont des réactions épidermiques face aux problématiques abordées.

Revenant sur le terme de « wokisme », **Laura Nsafou** observe qu'il fait souvent l'objet de raccourcis tendant à le présenter comme visant à transformer des luttes en discours menaçants, recherchant la censure. La plus grande vigilance est de mise dans son emploi, d'autant que ce terme émane finalement davantage de la réaction face aux luttes antiracistes et féministes dans les médias et sur les réseaux sociaux que des acteurs de ces luttes elles-mêmes.



Que pensez-vous de la polémique autour de la traduction, aux Pays-Bas, des poèmes d'Amanda Gorman, qui a dû être abandonnée car la traductrice était une autrice blanche ?

Cécile Téroutte précise que l'autrice néerlandaise s'est désistée de son propre chef par conviction militante, alors même qu'Amanda Gorman lui avait elle-même confié cette traduction. Cette affaire a donné lieu à un véritable écran médiatique, qui a suscité de nombreuses réactions.

Laura Nsafou confirme que le fait de départ a été transformé par la surenchère médiatique. Pour elle, cette situation est révélatrice du malaise qui apparaît en France dès que les questions raciales sont abordées. Savoir s'il faut être noir pour traduire un texte écrit par une personne noire est un faux débat : la vraie question est celle de l'égalité d'accès au travail pour les personnes issues des minorités, notamment dans les métiers du livre.

À son tour, **Joanna Nowicki** met en garde contre l'amalgame entre les revendications sociétales légitimes d'un groupe de personnes et la qualité littéraire d'une fiction et, le cas échéant, de sa traduction. Un auteur ne saurait se résumer à son « étiquette » sociale.

Revenant sur son expérience personnelle de lectrice, **Laura Nsafou** précise que si elle est parvenue à s'identifier à de nombreux personnages blancs, elle considère qu'il n'est pas normal d'avoir rencontré si peu de personnages qui lui ressemblaient dans la littérature française. Qui plus est, elle ne souhaite

pas mettre de côté son identité et sa sensibilité de femme noire lorsqu'elle lit de la fiction. Quoi qu'il en soit, une lecture n'est jamais neutre, car le lecteur a toujours un vécu.

Marine Planche établit un parallèle avec des études portant sur la lecture chez les filles et chez les garçons, dont il ressort que les filles ont appris à s'identifier tant aux personnages féminins qu'aux personnages masculins, mais que l'inverse n'est pas toujours vrai.

Pour **Laura Nsafou**, le temps est venu de travailler à créer une littérature jeunesse plus représentative de tout le monde – ce qui ne devrait pas être un effort –, plutôt que de se demander si le problème vient des lecteurs noirs qui ne parviennent pas à s'identifier à des personnages blancs.

LES ASSISES DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE

PRÉSIDENTE Marion Jablonski

VICE-PRÉSIDENT Thierry Magnier

CHARGÉE DE MISSION Tiphaine Duchénoy

COMMUNICATION Véronique Stéphan et Camille Gauthier

LOGISTIQUE Nathanaël Desforges

SYNTHÈSES Florence Berthezène/Voyelles rédaction

PHOTOS Anaïs Pons Prades **MAQUETTE** Alain de Pommereau

ILLUSTRATIONS Serge Bloch

Les Assises ont été organisées par le groupe Jeunesse du SNE en partenariat avec la BnF/ Centre national de la littérature pour la jeunesse.

Les synthèses écrites ainsi que des photos et vidéos de la rencontre sont disponibles sur le site Internet du SNE. www.sne.fr rubrique agenda.



Le groupe Jeunesse du SNE, qui réunit plus de 60 éditeurs, s'est donné pour objectif de promouvoir collectivement la littérature Jeunesse. Il est en dialogue constant avec les ministères afin de développer la place du livre et de la littérature Jeunesse dans les cursus de formation des enseignants et dans les médias. Il rencontre également les institutions et les instances impliquées dans la vie du livre. Le groupe Jeunesse suit de près l'évolution des usages des jeunes lecteurs, notamment avec le développement du livre audio et des réseaux sociaux. Il est par ailleurs à l'initiative depuis

2017 des Assises de la littérature Jeunesse et du Prix Vendredi. Les éditeurs participent aux événements nationaux pour promouvoir la lecture et la littérature Jeunesse et soutiennent tout particulièrement Les Petits champions de la lecture.

Le Syndicat national de l'édition (SNE) est l'organe professionnel représentatif des éditeurs français. Avec plus de 720 adhérents, il défend la liberté de publier, le droit d'auteur, le prix unique du livre, la diversité culturelle et l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Il contribue à la promotion du livre et de la lecture. Il est présidé par Vincent Montagne et dirigé par Pierre Dutilleul.